TéléExpertise



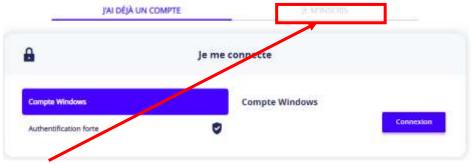
Mémo pour **les requérants hors** CHU de Bordeaux et GHT

1. Prérequis technique

- Utiliser le navigateur Mozilla Firefox , Chrome , Edge , Safari à jour.
- Saisir l'URL de Connexion : https://portail.alliance-gironde.fr/pro/
- Ajouter cette URL dans les favoris.

2. S'inscrire sur la plateforme de TéléExpertise (création d'un compte personnel)

- Lancer l'URL de connexion : https://portail.alliance-gironde.fr/pro/
- Première inscription par Carte CPS, e-CPS ou RPPS
 Les fois suivantes, l'authentification forte (OTP) se fera avec la saisie d'un code à usage unique qui vous sera envoyé sur votre Smartphone ou mail.



- Sélectionner **JE M'INSCRIS**, puis cocher les 2 cases (Termes et conditions d'utilisation du Portail, Consentement au traitement des données)
- Renseigner tous les champs nécessaires. Surtout n'oubliez pas les champs utiles pour être contacté et pour recevoir le code à usage unique (Mail ou SMS).



- Afin que votre correspondant connaisse votre établissement d'exercice (sauf si vous êtes en cabinet), merci de préfixer le nom de la rue par votre nom d'établissement « Clinique xxx », « CH xxx », « SSR xxx »...
- Votre inscription nécessite une validation.

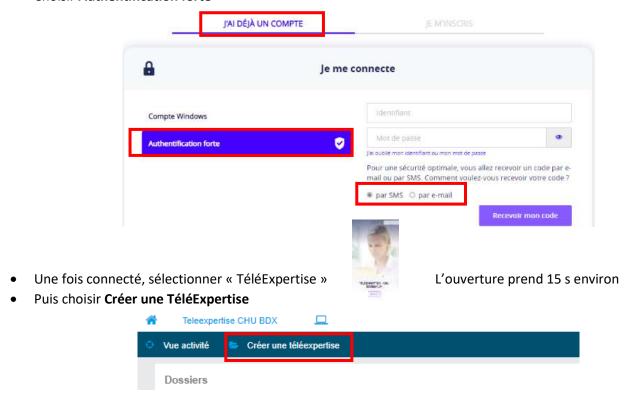


Vous recevrez un message une fois que votre inscription validée.

TéléSanté 03/12/2024

3. Réaliser une demande de TéléExpertise

- Une fois inscrit sur la plateforme, lancer l'URL de connexion : https://portail.alliance-gironde.fr/pro/
- Choisir Authentification forte



Créer une "identité patient", si votre patient n'est pas déjà connu de la plateforme



Ne pas oublier de :

- o saisir le numéro de Sécurité sociale (obligatoire)
- o demander le consentement du patient (responsabilité du requérant), puis cliquer sur
- Sélectionner le type demande de TéléExpertise, puis Suivant

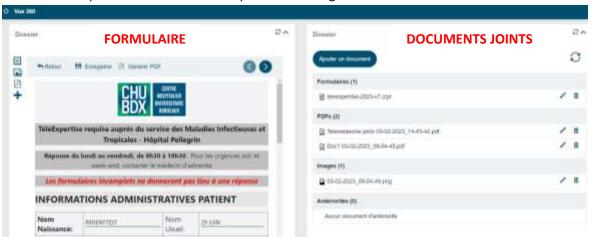


Choisir le service destinataire de votre requête



TéléSanté 03/12/2024

- Un service peut être sélectionné par défaut si un seul service répond à ce type de demande
- Si le service choisi vous convient, sélectionner
- Le formulaire de TéléExpertise s'ouvre automatiquement sur la gauche



- Renseigner les champs permettant à l'Expert de disposer de tous les renseignements nécessaires pour répondre à votre demande.
- Certains champs sont obligatoires. Vous devez les renseigner avant de poursuivre.
- Vous pouvez joindre tous les documents (pdf ou images) nécessaires à l'illustration du dossier grâce au bouton « Ajouter un document » , en haut, sur la page de droite
- O Cliquer sur « Retour » pour revenir au formulaire
- o Répéter cette opération autant de fois que de documents à joindre
- O Valider votre demande par « Envoyer à l'expert » La demande sera transmise à l'expert ou au groupe d'experts que vous avez sélectionné
- Vous recevrez un mail quand l'Expert aura répondu (à l'adresse que vous avez renseignée lors de la création du compte).

4. Comment transférer un avis à un collègue

- Si vous avez demandé un avis et que vous souhaitez qu'un collègue puisse également suivre cette demande d'avis, vous devez lui transférer l'avis.
- Cliquer sur le bouton transférer = et choisissez le nom de votre confrère



5. Enregistrer le formulaire de TéléExpertise dans votre dossier patient

Sélectionner
 ^B Générer PDF au-dessus du formulaire, puis « ... »



• Choisir Enregistrer 🖰 .

6. Que faire en cas de difficulté?

Envoyer un message à : contact.telesante@chu-bordeaux.fr . Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

TéléSanté 03/12/2024